# Saint Maryne de Péreyrol

# **PROCES-VERBAL**

# Conseil Municipal du 19/07/2024 Commune de Saint-Mayme-de-Péreyrol

L'an deux mille vingt quatre, le vendredi dix-neuf juillet à vingt heures, se sont réunis à (la) les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint-Mayme-de-Péreyrol, sous la présidence de Monsieur Denis CHAPOUL, Maire de Saint-Mayme-de-Péreyrol, dûment convoqués le vendredi douze juillet deux mille vingt quatre.

Nombre de délégués : 9
Nombre de présents : 5

Nombre de votants: 7 dont 2 pouvoir(s)

Présents: 5

Monsieur Julien MAZIERE, Madame Jade RIBEIREIX, Monsieur Denis CHAPOUL, Madame Valérie BEN SUSSAN, Madame Cybille FLEURY

Absents excusés : 2

Monsieur Franck LAUD, Madame Sandrine CHAUSSAT

Procurations: 2

Madame Mélanie DUPUTEL a donné pouvoir à Monsieur Denis CHAPOUL Madame Adeline RAYNAUD a donné pouvoir à Monsieur Julien MAZIERE

Madame Jade RIBEIREIX est désignée secrétaire de séance.

### Présentation pour approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal

Rapporteur: Monsieur Denis CHAPOUL

Le compte rendu du Conseil Municipal du 28 juin 2024 est présenté et approuvé en séance.

# Achat d'un outil polyvalent pour l'entretien de la commune (Point délibérant)

Votes Pour : 0 Votes Contre: 0 Abstentions : 0

Rapporteur: Monsieur Denis CHAPOUL

Monsieur le Maire rappelle les difficultés de la commune à avoir de la réactivité auprès des entreprises qui entretiennent nos voiries.

Il propose de doter les moyens de la commune d'un outil polyvalent (marque Avant 760i) avec tout

l'équipement nécessaire pour intervenir sur nos voies communales et nos chemins ruraux.

Ce matériel est proposé par la la société Brielmaier Baumaschinen, au prix de 73 355€ HT.

Monsieur le Maire soumet l'acquisition de cet équipement au vote du Conseil Municipal.

Observations lors de la réunion :

Après en voir délibéré, le Conseil Municipal décide de valider l'acquisition de cet outil polyvalent pour la commune, marque Avant 760i, pour un montant de 73 355 € HT et autorise Monsieur le Maire à

signer les documents relatifs à cette affaire.

Décision modificative au budget primitif 2024 (Point délibérant)

Votes Pour: 0 Votes Contre: 0 Abstentions: 0

Rapporteur: Monsieur Denis CHAPOUL

Monsieur le Maire signale au conseil qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative sur le Budget Primitif 2024 afin de procéder à l'acquisition d'un outil polyvalent pour l'entretien de la commune d'un montant de 73 355€ HT, et pour intégrer au budget l'emprunt contracté auprès de l'AFL (160 000€).

Ces décisions modificatives sur le Budget Primitif 2024 s'établissent de la façon suivante:

Ouverture des crédits en recette d'investissement pour:

- compte 1641 "emprunts en euros"- chapitre 16: + 160 000€ (emprunt AFL)

Baisse de crédits en recette d'investissement pour:

- compte 021-00001 "virement de la section de fonctionnement" - chapitre 021 : - 83 945€ (équilibre via section de fonctionnement)

Ouverture des crédits en dépense d'investissement pour:

- compte 215731 "Materiel roulant" - chapitre 21: + 73 355€ (achat tracteur)

Augmentation des crédits en dépense d'investissement pour:

- compte 1641 "Emprunt en euros" - chapitre 16: + 2 700€ (remboursement capital emprunt)

Ouverture de crédits en dépenses de fonctionnement :

- compte 6815 "Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement" - chapitre 68 : +80 845€ (équilibre budgétaire par provision)

# Augmentation de crédits en dépenses de fonctionnement :

- compte 66111 "intérêts réglés à l'échéance" - chapitre 66 : +3 100€ (remboursement intérêts emprunt)

# Baisse de crédits en **dépenses de fonctionnement**:

- compte 023 "virement à la section d'investissement" - chapitre 023 : - 83 945€ (conséquence diminution 021)

### Observations lors de la réunion :

Après en avoir délibéré le conseil municipal donne un avis favorable à cette opération.

## **Questions et informations diverses**

Rapporteur: Monsieur Denis CHAPOUL

La séance est levée à 20:30

Le Maire

Monsieur Denis CHAPOUL

La secrétaire

Jade RIBEIREIX

Conseiller municipal

Monsieur Julien MAZIERE

Conseillère municipale

Madame Jade RIBEIREIX

Conseillère municipale

Madame Valérie BEN SUSSAN

Conseillère municipale

Madame Cybille FLEURY